

Direction Départemental des Territoires  
2, boulevard Amyot d'Inville  
B.P. 20317  
60021 Beauvais

A l'attention de Madame Amandine Lambert, chargée de mission hydromorphologique et prélèvements eau

Clermont, le 19 mai 2020

Objet : Demande d'extraction du projet de restauration du méandre  
Breuil-le-Vert/Bailleval inscrit au PPRE 2020-2024

Monsieur le Préfet,

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche a élaboré le PPRE 2020-2024 actuellement en cours d'instruction.

Le dossier loi sur l'eau reprend notamment les objectifs, les prescriptions techniques, le cadre réglementaire, les incidences sur le milieu et les usages de l'opération. Les travaux dans ce dossier, qui revêtent un caractère d'intérêt général, visent à entretenir et restaurer ou préserver les fonctionnalités hydrauliques et écologiques du de la Brèche et de ses affluents.

Les actions du PPRE s'inscrivent dans un calendrier complexe. Les récents évènements sanitaires ont considérablement perturbé les délais administratifs et mettent en péril l'ambition qu'a le SMBVB de mener à bien l'ensemble de ces actions, notamment celles prévues en 2020. C'est dans cette optique que nous demandons que le projet I121, portant sur la restauration du méandre de Breuil-le-Vert/Bailleval, soit retiré du PPRE 2020-2024 et traité indépendamment, afin qu'il puisse être réalisé dans les plus brefs délais.

Vous trouverez pour instruction le « Porter à Connaissance » concernant le méandre en version numérique.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.